

PROTECTFILL

Isolation par insufflation

279.413 / EN 14064-1 MW-EN 14064-1-S1-WS-MU1



Build on us.

PROTECTFILL

Knauf Insulation ProtectFill est un matériau en laine de roche, fourni en vrac, incombustible, pour isolation thermique et acoustique, à haute absorption acoustique et résistant au vieillissement. Il peut être soufflé à l'aide de machines, par exemple dans des gaines techniques.

Highlights

- Isolant en vrac en laine de roche
- Pour l'amélioration de la protection contre l'incendie et l'isolation thermique et acoustique dans les gaines techniques
- Valeur nominale de la conductivité thermique $\lambda = 0,038 \text{ W} / (\text{m} \cdot \text{K})$ pour une densité apparente de 60 - 140 kg/m^3



Protectfill

Domaines d'application

Pour une isolation thermique et acoustique ultérieure, par exemple dans des gaines techniques, non résistant à la pression.

Programme de livraison

Sacs PE d'env.	kg	12,5
Palettes	kg	350 (28 Sacs)

Caractéristiques techniques

Spécifications	Symboles	Description / Données						Unité	Norme
Comportement au feu	Euroclass	A1						-	EN 13501-1
Température d'utilisation	-	jusqu'à 650						°C	-
Masse volumique env.	ρ	60 jusqu'à 140						kg/m ³	EN 1602
Point de fusion de la laine de roche	-	> 1000						°C	EN 4102-17
Absorption d'eau	WP	≤1,0 (WS)						-	EN 1609
Coefficient de résistance de diffusion de vapeur	μ	1/2						-	EN 14064-1
Capacité thermique spécifique	Cp	0,84						KJ/(KgK)	-
Résistance spécifique à l'écoulement de l'air	Ξ	≥ 5						kPa s/m ²	EN 29053
Classe d'affaissement pour masse volumique ≥ 70 kg/m ³	S1	Pas d'affaissement mesurable (≤1%)						%	EN 14064-1
Densité de vrac	ψ	60 - 140						kg/m ³	EN 14064-1
Valeur nominale de conductivité thermique	λ_0	0,038						W/mK	EN 13162
Épaisseur de pose d'au moins	d	40	50	60	80	100	120	mm	-
Valeur nominale de la résistance thermique	R ₀	1,05	1,30	1,55	2,10	2,60	3,15	m ² K/W	EN 13162
Épaisseur de pose d'au moins	d	140	160	180	200	220	240	mm	-
Valeur nominale de la résistance thermique	R ₀	3,65	4,20	4,70	5,25	5,75	6,30	m ² K/W	EN 13162

Densité de remplissage en général 80 à 100 kg/m³. La commercialisation se fait par des revendeurs spécialisés.

Les caractéristiques de cette fiche technique correspondent à l'état de nos connaissances et à nos expériences à l'heure actuelle. Les connaissances et l'expérience ne cessent d'évoluer. Veuillez à toujours utiliser la dernière édition de cette fiche technique. La description des applications du produit peut ne pas tenir compte de conditions spéciales et de la situation dans des cas particuliers. Vérifiez que nos produits sont adaptés à l'usage concret prévu.

Certificats



MARQUAGE CE

En apposant le marquage «CE», un fabricant de l'Union européenne déclare qu'un produit donné satisfait aux exigences applicables définies dans les normes d'harmonisation correspondantes et que cela a été prouvé par la procédure d'évaluation de la conformité appropriée. Le marquage CE garantit que les produits étiquetés peuvent être commercialisés sans restriction dans l'UE (ou l'EEE) et garantit au consommateur une protection uniforme dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Le marquage CE n'est pas une preuve de qualité ni un label de qualité.



LABEL DE QUALITÉ RAL

Les matériaux isolants Knauf Insulation portant le label de qualité RAL, convainquent par leurs excellentes propriétés de protection contre la chaleur, le son et les incendies. Ils sont inoffensifs pour la santé et conformes à la directive européenne 97/69 de la Commission européenne. La laine minérale est fabriquée d'après des matières premières durables et constitue un produit de qualité respectueux de l'environnement, économique et sans danger pour une large gamme d'applications.



CERTIFICAT EUCEB

Tous les produits en laine minérale distribués par Knauf Insulation se composent de fibres non classées et sont certifiés par l'EUCEB. EUCEB (European Certification Board for Mineral Wool Products) est une initiative volontaire de l'industrie de la laine minérale. Il s'agit d'un organisme de certification indépendant qui veille à ce que les produits soient fabriqués à partir de fibres répondant aux critères de cancérogénicité selon la note Q de la directive européenne 97/69 / CE et du règlement (CE) 1272/2008.



CONFORMITÉ ECO-1

Le produit répond aux exigences les plus élevées d'eco-bau et de MINERGIE-ECO en ce qui concerne les aspects écologiques et sanitaires et reçoit la note eco-1. Convient parfaitement à MINERGIE-Eco, priorité no1 selon Eco-CFC.